



La secrétaire
Magali Comte
2 Square des Olympiades
39300 Champagnole
mag.comte@laposte.net

Compte rendu de la réunion de Mâta Jura du 18 avril 2013, au Centre Social, rue de Pavigny à Lons- le- Saunier

PV 31

Présents : Alain Bouvier, Magali Comte, Dominique de Caffarelli, François Leng, Marie Jeanne Roulière, François Schifferdecker, Alain Tournier.

Excusés : Chantal Berthet-Bondet, Michel Campy, Laurence Elvézi, Agnan Kroichvili, Patrick Nicod, Sylvie Roy-Lebreton, Lucette Stalder,

Début de séance à 18h30 avec quelques données et renseignements transmis par le président

1- Organisation du CA

Après l'Assemblée générale, le CA s'est organisé, comme cela a été communiqué par messagerie à tous les membres. On relève que Jean-François Richard a pris la fonction de porte parole de l'association auprès de la presse.

2- Forum des associations de Lons

Mêta Jura doit prévoir de tenir un stand les 28 et 29 septembre prochain, pour présenter son activité lors de ce rassemblement.

3- Formation informatique et internet

4 personnes du CA sont déjà intéressées par une session d'apprentissage ; Alain Bouvier et François Leng, se déclarent également intéressés à venir suivre quelques cours sur la gestion de site internet (techniques diverses, insertion de photos etc.). La formation aura lieu normalement dans les locaux de Jura tic, 175, rue du Marchet, à Perrigny et François Bonneville en sera le formateur, puisque c'est lui qui héberge le site de Mêta Jura (Aricia, à Orgelet). D'autres personnes sont encore susceptibles de rejoindre le groupe si elles le souhaitent.

4- Projet « Archéologie et érosion »

La décision a été prise par le CA de poursuivre ce projet archéologique franco-suisse d'édition à la suite du CJP. Les financements seront allemands, suisses et français. Mêta Jura aura très peu à s'engager financièrement. Les organisateurs prévoient une distribution gratuite. Seuls 10 euros de frais de port seront facturés pour la distribution de l'ouvrage.

5- Invitation à l'Assemblée départementale du Conseil général

Un carton d'invitation a été envoyé au président, qui proposait à Mêta Jura d'être présent lors de cette assemblée à l'Hôtel du Département, le vendredi 19 avril, dans l'après midi. Le thème du débat était « Quel accès à la culture dans le Jura ? », suivi de témoignages et de divers intervenants.

Personne ne peut répondre présent à cette invitation, chacun ayant déjà des occupations ce jour-là.

Milieux, Êtres et Territoire de l'Arc jurassien,

meta.jura@laposte.net

www.meta-jura.org

n° SIRET : 514 087 998 00035

6- Le Salon du livre de Salins les Bains, les 6 et 7 juillet prochain

Méta jura tient un stand lors de ces deux journées, il faut donc que des personnes soient d'accord d'y participer et de tenir le stand de l'association.

7- Assemblée générale du CRLFC à Besançon le 23 mai à Besançon

Méta Jura a été invité, mais l'association fait-elle partie de cette association ? Si non doit-elle devenir membre ? Point à éclaircir et décision à prendre par le CA.

8- Financement et vente des livres

On évoque le financement des deux ouvrages : « Le Château Chalon » et « Fontaines du Jura », dont la publication est prévue en 2013.

Respectivement, 42000 euros sont engagés pour le premier livre, alors que pour le second, on parle de 27000 euros. Les moyens sont presque réunis pour le premier, mais le second dépend du succès du premier ! On sait par ailleurs que la Région donnera moins de 2500 euros pour Fontaines, contrairement à ce qui avait été proposé dans un premier temps, faute de soutien du Département ; les groupes de rédaction doivent réfléchir et agir pour la promotion et la vente de ces ouvrages.

Par quel moyen, faire la promotion de l'ouvrage (CC) et faire savoir qu'il est disponible à l'achat ? Les membres présents pensent alors à la presse spécialisée (Pays Comtois etc., toutes les idées sont les bienvenues...). Une page facebook sur l'ouvrage pourrait voir le jour ; elle serait intitulée : « Château-Chalon, vin jaune », et on pourrait y voir des commentaires, descriptions, photos etc., messages de gens extérieurs qui l'auraient déjà lu et laisseraient alors une appréciation (cela donnerait peut-être envie de l'acheter), la page pourrait également inclure des « making of » de l'ouvrage. Les gens verraient ça alors peut-être comme un produit vivant, que l'on a envie d'acquérir. La page facebook ferait vivre l'ouvrage dans le temps, et serait alimentée peut-être par d'autres éléments, images de rencontres, autour de l'ouvrage et autres idées, associer les habitants etc... Facebook permettrait de créer l'évènement autour de la sortie de l'ouvrage et de rassembler les gens pour cette occasion.

A Micropolis à Besançon, du 18 au 20 octobre prochain, aura lieu la Biennale d'Art. En parallèle se déroule une foire aux vins. Il faudrait pouvoir y participer et vendre la Parole de Pierre et le Château-Chalon en s'associant avec un marchand de vin jurassien.

Entretien d'Alain Bouvier

Alain Bouvier évoque la Commission diocésaine d'Art sacré dont il est membre. Il retrace dans un premier temps l'histoire de l'iconographie et de la représentation des saints et images dans l'histoire de la religion chrétienne, contrairement à l'islam qui, elle, ne représente ni ses divinités, ni ses dirigeants religieux. Il évoque l'évolution de l'art au sein de l'Eglise et la prise de conscience des objets d'art (Pères Régamey et Couturier, avec la revue *Art sacré* ; de nombreux artistes du XXe s. ont œuvré pour l'Eglise par leur intermédiaire). En 1905, séparation de l'Etat et de l'Eglise. Chaque diocèse après Vatican II va créer sa commission d'Art sacré. A. Bouvier décrit ensuite la composition et le fonctionnement de ces commissions, notamment celle du Jura et ses rapports avec la DRAC et les COA qui poursuivent le même but de conservation, protection, restauration et mise en valeur. La CDAS intervient aussi lors de l'acquisition de nouvelles installations de culte et donne son avis, mais elle n'a jamais pouvoir de décision. L'évêque est le responsable sur le plan civil. Tout le mobilier inclus dans les églises avant 1905 appartient aux communes. Des inventaires ont donc été dressés et sont une importante source de renseignements.

Grand merci à Alain Bouvier pour son intervention qui a fortement intéressé toutes les personnes présentes.

La réunion prend fin à 20h30.

22.04.13/MC-FS